



fiche n° 2

Bien commun

En 2001, L'Unesco rédige la **Déclaration Universelle sur la diversité culturelle**. Elle y est ainsi définie :

"La diversité culturelle est le principal patrimoine de l'Humanité. Elle est le produit de milliers d'années d'histoire, le fruit de la contribution collective de tous les peuples, à travers leurs langues, leurs idées, leurs techniques, leurs pratiques et leurs créations. La culture revêt différentes formes, qui sont toujours construites dans une relation dynamique entre sociétés et territoires. La diversité culturelle contribue à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle plus satisfaisante pour tous."

Contexte

La mondialisation est souvent réduite à son seul aspect économique, alors qu'à travers "un modèle de développement", de société, qui se présente comme le seul viable et enviable, **c'est bien une culture qui s'impose au monde**, dans toutes ses dimensions (langues, sciences et techniques, modes de vie, musiques, cinéma, goûts...). C'est un rapport au monde, au temps, à la nature, aux Hommes, à la connaissance, aux savoirs, qui s'exporte, se vend, colonise les esprits, et gagne l'ensemble de la planète.

La puissance économique a force de loi, celle du plus fort, universelle et "naturelle". Un rapport de forces, qui s'exerce au profit de 20% à peine de l'Humanité (qui se partage 80% des richesses produites), et fondé sur un système de captation aveugle, des ressources naturelles.

Un rapport de forces, qui dans les institutions internationales laisse la majeure partie de l'Humanité "aphone" (des institutions internationales par ailleurs sur le "sol" des plus grandes puissances économiques mondiales).

Hors nous savons que ce "modèle" n'est ni "durable", ni "généralisable", (les ressources d'une planète n'y suffisent même pas aujourd'hui!)

La déclaration universelle sur la diversité culturelle, ainsi que la convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (Unesco 2003) sont, des appels à la reconnaissance collective de la contribution de tous les peuples au "principal patrimoine de l'humanité".

Une reconnaissance qui fait apparaître du même coup, **le danger d'une acculturation, qui priverait l'humanité de ressources culturelles essentielles à une connaissance subtile du monde**. L'appauvrissement de ces ressources représenterait une perte considérable pour l'Humanité.

Reconnaitre la pluralité des façons d'être au monde et de l'habiter, c'est reconnaître que la diversité est miroir du monde et de ses habitants. Que diversité naturelle et diversité culturelle sont étroitement liées et interdépendantes. La variété des voies explorées et construites par l'Homme à partir des territoires qu'il habite, dont il se nourrit, et qu'il transforme constitue un patrimoine inestimable, qu'il nous appartient de maintenir vivant.

Pour les Amacca

Il s'agit :

- De considérer **la rencontre des dignités culturelles, comme un bien commun** riche de ses différences et de ses interactions.
- D'initier une rencontre fondée sur **la reconnaissance mutuelle des « identités culturelles »**.
- D'envisager ces rencontres et interactions comme :
 - | **Espace de création du « monde commun »**, hors des logiques marchandes, et de concurrences.
 - | Les conditions d'un **« développement durable humain »**.

